



M. LE PROFESSEUR **PATRICK MORVAN**

MASTER DROIT SOCIAL
GÉNÉRAL



MASTER DROIT SOCIAL GÉNÉRAL

Le droit social apparait comme une branche du droit assez large et riche pour des étudiants en licence. Pourriez-vous nous expliquer brièvement en quoi consiste le droit social et nous présenter en quelques mots le master de droit social général ?

Le droit social couvre le droit du travail et le droit de la protection sociale.

S'agissant du droit du travail, la matière couvre le programme qui est étudié en 3ème année de licence : relations individuelles (le contrat de travail) et les relations collectives du travail. L'autre branche immense du droit social, le droit de la protection sociale, n'est enseigné qu'en M1. Le droit de la sécurité sociale est moins une branche du droit qu'un domaine et il combine le droit du travail, le droit des assurances mais aussi le droit des affaires, fiscal, européen, le droit de la sécurité sociale. Le droit de la protection sociale est un champ extrêmement large qui traite de la protection sociale des salariés, des travailleurs indépendants, des agents publics contre les risques de maladie, d'accident du travail, de vieillesse.

Le master 2 de droit social général est un master 2 recherche même si les enseignements sont très pratiques. Très peu d'étudiants se destinent à un thèse même si cela est possible ; les débouchés du M2 et les enseignements sont axés sur la pratique. Ces enseignements sont notamment dispensés par des professeurs qui connaissent bien la pratique du droit du travail. Le master 2 de droit social forme aussi bien au droit du travail qu'au droit de la protection sociale.

Sous quelle forme se déroulent les enseignements (cours magistral, séminaire, travaux dirigés) ? Les étudiants ont-ils l'obligation et/ou la possibilité de faire un stage durant les deux ans au sein du master ?

Les étudiants ont la possibilité de faire un stage aussi bien pendant leur master 1 que leur master 2, dans des cabinets d'avocat et dans des entreprises.

Les cours de M1 ont lieu sous la forme de cours magistraux et de TD. En M2 les cours ont lieu en groupe restreint (20-25 étudiants) sous une forme interactive : ce ne sont pas des cours magistraux mais des séminaires pour l'essentiel interactifs avec l'enseignant. Même les cours magistraux donnent d'ailleurs lieu à une interactivité avec le professeur.

Quel profil d'étudiants privilégieriez-vous au sein de votre master ?

Les bons dossiers sont privilégiés ainsi que l'envie de faire du droit social.

Quelles sont, à vos yeux, les qualités et compétences requises pour accéder à votre Master et ensuite avoir toutes les chances de réussir ?

Au niveau de la L3 ou du M1, les étudiants doivent avoir suivi les principaux enseignements de droit du travail. On peut candidater pour le master 1 de droit social même sans avoir pris les matières de droit du travail en matières fondamentales en L3 ; l'essentiel est que toutes les matières aient été suivies en complémentaires, bien qu'il soit préférable qu'elles aient été suivies en fondamentales. Compte tenu des difficultés rencontrées par l'administration dans cette année universitaire 2020-2021, même les étudiants qui n'ont pas choisi le droit du travail en fondamentale en L3, ne doivent pas hésiter à candidater s'ils ont obtenu de bons résultats.

Il est attendu que les étudiants aient obtenu de bons résultats académiques, qu'ils soignent bien la présentation de leur dossier, leur lettre de motivation, leur projet professionnel ; en bref qu'ils consacrent le temps nécessaire à la confection de leur dossier.

Un conseil : plutôt que de choisir votre avenir en s'orientant vers des matières enseignées précédemment, il faut regarder vers l'horizon en ciblant les matières porteuses, celles qui se pratiquent en réalité.

Enseignerez-vous toujours la matière droit de la protection sociale au sein du master droit social général ? Sinon, quelle est cette matière et en quoi consiste-t-elle ?

M. le professeur Morvan continuera à enseigner la matière de droit de la protection sociale. Normalement à partir du 30 mars 2021 il codirigera le master.

La matière de droit de la protection sociale est plus qu'une branche droit ; c'est un champ vers lequel converge un grand nombre de matières. C'est une matière qui est faite pour ceux qui veulent sortir de leur zone de confort, qui veulent découvrir un nouvel univers, de nouveaux raisonnements.

Une fois diplômés du Master de droit social général, quelles voies empruntent les étudiants généralement ?

A peu près 50% des étudiants se dirigent vers le barreau, 45% vers les entreprises et un petit pourcentage d'étudiants passent certains concours comme inspecteur du travail. Certains évoluent, après une formation de droit social, vers les ressources humaines ; certains poursuivent leurs études dans un master 2 de ressources humaines pour compléter leur formation.

La Corpo Assas remercie le professeur Morvan de nous avoir accordé cette interview !